



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE
CONTROLE TECHNIQUE POUR LA
RENOVATION INTERIEURE DE L'EGLISE
NOTRE-DAME DE VINCENNES PASSE AVEC LA
SOCIETE DEKRA INDUSTRIAL SAS**

**DÉCISION N° DM-21-012
EN DATE DU 06 JANVIER 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la décision n° AU-17-332 en date du 7 novembre 2017 de signer le marché de contrôle technique pour la rénovation intérieure de l'église Notre-Dame de Vincennes (notifié le 09/11/2017) avec la société DEKRA INDUSTRIAL SAS

CONSIDÉRANT la nécessité de prendre en compte l'intégration d'une mission supplémentaire de contrôle technique ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société DEKRA INDUSTRIAL SAS - 34-36 rue Alphonse Pluchet – 92225 BAGNEUX, représentée par Monsieur Mehdi HEDIDAR en qualité de Responsable Métier Opérationnel l'avenant n°1 relatif au marché de contrôle technique pour la rénovation intérieure de l'église de la Ville.

Le montant de l'avenant s'élève à 1 440,00 € H.T. (1 728,00 € T.T.C.)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210106-lmc1H8038H1-AR Date de réception en Préfecture : 06/01/2021 Date de Publication : 06/01/2021
